

1982 - 1992 - 2002

# MONGOLIE

## 2002

**20 ANS D'AMITIÉ,**

**10 ANS DE VÉRITÉ ...**

COMPTE RENDU DE LA VISITE EN MONGOLIE  
D'UNE DÉLÉGATION DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE  
FRANCE – MONGOLIE

DU 9 AU 14 JUILLET 2002

*Présenté par M. Patrice Gélard, Président*

### MONGOLIE 2002

- **VINGT ANS D'AMITIÉ** : en 1982, le Sénat a créé en son sein un groupe d'amitié avec la Mongolie, un pays au passé glorieux mais peu connu du grand public français. La Mongolie était alors une République populaire strictement alignée sur le système soviétique le plus rigide. Depuis lors, l'intérêt que le Sénat porte à ce lointain pays d'Asie centrale s'est affermi, notamment à travers de nombreux échanges avec les membres du Parlement monocaméral mongol, le Grand Khoural.

- **DIX ANS DE VÉRITÉ** : en 1992, la Mongolie a opté pour la démocratie et pour le libéralisme économique, en se dotant d'une constitution qui, depuis dix ans, démontre sa pleine capacité à organiser un Etat de droit. Mais les réformes amorcées

**en 1992 ont eu un prix très lourd** : sur le plan économique, la Mongolie est confrontée à une réalité à laquelle elle était mal préparée, suscitant des difficultés persistantes que l'aide internationale ne suffit pas à résorber.

• **En 2002, les relations diplomatiques entre la France et la Mongolie vont marquer un tournant décisif, avec la décision enfin prise d'ouvrir à Oulan-Bator une Ambassade de France permanente.**

Le groupe interparlementaire du Sénat se devait de marquer ces étapes, en allant exprimer, auprès des autorités et du peuple mongols, l'amitié réciproque et la considération mutuelle qu'il s'efforce de promouvoir depuis vingt ans. Tel a été l'objet de la visite qu'une délégation de ses membres a effectuée en Mongolie en juillet 2002.

#### **OUVERTURE IMMINENTE D'UNE AMBASSADE PERMANENTE À OULAN BATOR**

*Au moment même où ces lignes ont été rédigées, le groupe interparlementaire a appris, avec une grande satisfaction, que le Président de la République et le Gouvernement français venaient de prendre la décision de rendre permanente notre représentation diplomatique à Oulan Bator.*

*En 1996, la France avait désigné un ambassadeur non-résident en Mongolie, progrès appréciable par rapport à la situation antérieure –auparavant, les intérêts français en Mongolie étaient gérés depuis l'ambassade de France à Moscou- mais qui ne pouvait être que temporaire. Dans son rapport de 1996, le groupe avait donc souhaité l'implantation rapide d'une ambassade de plein exercice en Mongolie. Depuis lors, il n'a cessé de soutenir cette proposition.*

*Seulement quelques semaines après la visite des sénateurs en Mongolie, sa demande a donc été entendue par le nouveau Gouvernement. Les membres du groupe interparlementaire France Mongolie du Sénat se félicitent de cette décision et saisissent l'occasion pour renouveler leur soutien et leur confiance à nos agents diplomatiques qui se verront confier la charge éminente –et désormais permanente- de défendre les intérêts français en Mongolie.*

#### **COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION**

MM. Patrice GÉLARD, sénateur de Seine-Maritime  
*président du groupe interparlementaire,*

André ROUVIÈRE, sénateur du Gard  
*vice-président,*

François TRUCY, sénateur du Var  
*vice-président.*

La délégation comprenait en outre M. Michel LAFLANDRE, secrétaire exécutif du groupe interparlementaire, ainsi que Mlle Emmanuelle DELMER, conseiller des Affaires étrangères, rédacteur pour la Mongolie à la sous-direction d'Extrême-Orient du Quai d'Orsay.

L'Ambassadeur de France en Mongolie, M. Jacques Olivier MANENT, a accompagné la délégation durant la majeure partie de son séjour sur place.

Mesdames, Messieurs,

Une délégation du groupe interparlementaire France-Mongolie du Sénat s'est rendue en République de Mongolie du 9 au 14 juillet 2002.

Cette visite répondait à une invitation officielle du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural –le Parlement monocaméral mongol- remise par le Président de ce groupe, M. Sedenjav DULAM, lors de sa réception au Sénat en mai 2001.

A cette occasion, M. DULAM avait été reçu en audience par le Président Christian PONCELET, qui avait manifesté un grand intérêt aux relations franco-mongoles. Le Président du Sénat avait relevé que les liens tissés depuis une vingtaine d'années entre les deux groupes d'amitié fournissaient un socle propice au développement des échanges de toute nature entre nos deux pays.

La considération empressée et l'accueil particulièrement chaleureux réservés à la délégation du Sénat montrent que les plus hautes autorités mongoles partagent ce point de vue.

Elle ont d'ailleurs tenu à en conserver l'image tangible, avec cette photographie prise à l'initiative personnelle du Chef de l'État mongol, le Président Natsag BAGABANDI, où il a tenu à faire figurer, à ses côtés, non seulement les trois membres de la délégation du Sénat, MM. Patrice GÉLARD, André ROUVIÈRE et François TRUCY, mais également le Président du Grand Khoural, M. Sanjbegz TUMUR-OCHIR, le Premier ministre de Mongolie, M. Nambar ENKHBAYAR, ainsi que le Président du groupe Mongolie-France, M. DULAM.

Cette photo peu commune –pour ne pas dire exceptionnelle- illustre assez l'amitié et l'estime réciproques que se portent nos deux assemblées, entretenues avec constance depuis la fondation du groupe interparlementaire du Sénat en 1982.

**La délégation forme le vœu que son voyage marque une nouvelle étape dans la coopération franco-mongole, non seulement sur le plan parlementaire, mais**

**aussi, de plus en plus, entre les instances gouvernementales et les responsables économiques.**

**Elle souhaite aussi que sa mission appelle l'attention et la solidarité de nos compatriotes envers un pays lointain et peu connu, certes, mais dont le peuple attachant a su exprimer, par la voix de ses responsables politiques, toute la confiance et l'amitié qu'ils vouent à la France.**

*On distingue au premier plan, de gauche à droite : M. DULAN, Président du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural, M. TUMUR-OCHIR, Président du Grand Khoural, M. BAGABANDI, Président de la République de Mongolie, M. Patrice GÉLARD, Président du groupe interparlementaire France-Mongolie du Sénat, M. François TRUCY, vice-président du groupe interparlementaire, M. ENKHBAYAR, Premier ministre de Mongolie et M. André ROUVIÈRE, vice-président du groupe interparlementaire.*

## **PROGRAMME DE LA VISITE EN MONGOLIE**

**9 - 14 JUILLET 2002**

### **MARDI 9 JUILLET 2002**

**13 h 15**      **Départ de Roissy Charles-de-Gaulle**

### **MERCREDI 10 JUILLET 2002**

**19 h 00**      **Arrivée à Oulan-Bator**

Accueil par :

- M. DULAM, président du groupe Mongolie-France du Grand Khoural d'État (GKE) (parlement monocaméral de Mongolie)
- Mme ODMAA, collaboratrice de la Section des relations extérieures de la Chancellerie du GKE
- M. D. BATJARGAL, collaborateur du Protocole d'État
- Mlle D. GERELMAA, collaboratrice du Département Europe, Proche-Orient et Afrique du ministère des Relations étrangères

### **JEUDI 11 JUILLET 2002**

**9 h 40**      **Audience au Palais d'État de M. TUMUR-OCHIR, président du Grand Khoural d'État, en présence de :**

- M. SODNOMDORJ, membre du Grand Khoural d'État, vice-président du groupe parlementaire Mongolie-France

- M. TCHOIDORJ, directeur de la Section des relations extérieures de la Chancellerie du Parlement
- M. OYOUN-ERDENE, directeur du service de presse et d'information du Parlement
- M. UDVAL, directeur du département Europe, Proche-Orient et Afrique du ministère des Affaires étrangères
- Mlle ODMAA, collaboratrice de la Section des relations extérieures de la Chancellerie du GKE
- Mlle D. GERELMAA, collaboratrice du Département Europe, Proche-Orient et Afrique du ministère des Relations étrangères
- Mme. LHAMSOUREN, interprète (anciennement conseiller en poste à l'Ambassade de Mongolie en France)

**11 h 00 Ouverture solennelle au Stade central des festivités du Naadam (la Fête nationale mongole)**

**14 h 30 Arrivée de la course traditionnelle de chevaux (à Yarmag, plaine située à une dizaine de km. de la capitale)**

**19 h 00 Réception d'État à la Résidence du Palais présidentiel à l'occasion de la Fête nationale mongole.**

Accueil de la délégation par :

- M. BAGABANDI, Président de la Mongolie
- M. ENKHBAYAR, Premier ministre.

#### **VENDREDI 12 JUILLET 2002**

**10 h 20 Visite du Zaissan tolgoi (mont Zaissan), monument à la gloire de l'amitié mongolo-soviétique (sur les hauteurs d'Oulan-Bator).**

**11 h 00 Visite du Palais d'État, notamment la Salle des séances du Grand Khoural de Mongolie.**

**11 h 30 Entretien avec une délégation de parlementaires et de fonctionnaires mongols :**

- M. DULAM, président du groupe Mongolie-France du GKE
- M. SODNOMDORJ, membre du GKE, vice-président du groupe parlementaire Mongolie-France
- M. TCHOIDORJ, directeur de la Section des relations extérieures de la Chancellerie du Parlement
- Mlle ODMAA, collaboratrice de la Section des relations extérieures de la Chancellerie du GKE
- Mme YANJINTSEREN, collaboratrice du service de presse et d'information du Parlement
- Mlle GERELMAA, collaboratrice du Département Europe, Proche-Orient et Afrique au ministère des Relations étrangères, interprète

**13 h 00**     **Déjeuner traditionnel offert par M. DULAM, en présence de :**

- M. SODNOMDORJ
- M. DALAIKHUU, membre du GKE et du groupe d'amitié
- M. TCHOIDORJ,
- M. UDVAL, directeur du département Europe, Proche-Orient et Afrique du ministère des Affaires étrangères
- Mlle ODMAA,
- Mlle GERELMAA

**15 h 00**     **Visites organisées par M. l'Ambassadeur de France :**

**1. L'hôpital-dispensaire de la Charité**, tenu par les membres d'une congrégation catholique (non-romaine) ; rencontre avec les malades, les orphelins et les personnes secourues.

**2. Le centre d'études géophysiques d'Oulan-Bator** ; présentation des fonctions et des équipements du centre par le directeur, le Dr Bazarin BEKHTUR et ses collaborateurs.

**3. Le Centre culturel français**

**4. Les locaux de l'ambassade de France** (en fait, un modeste appartement dans un immeuble du quartier diplomatique d'Oulan-Bator).

**5. Le musée des Beaux-arts** ; brève rencontre avec un responsable du département des peintures.

**20 h 00**     **Dîner offert par la délégation du groupe d'amitié en l'honneur de la Communauté française à Oulan-Bator** (au total, une trentaine de personnes).

**SAMEDI 13 JUILLET 2002**

**9 h 00**     **Visite du grand monastère lamaïste de Gandan à Oulan-Bator.**

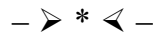
**10 h 30**     **Visite de la vallée de Terelj** (site classé, situé à une soixantaine de kilomètres d'Oulan-Bator)

**Rencontre avec une famille d'éleveurs nomades.**

**20 h 00**     **Dîner** au Club de l'Amitié entre les Peuples, **offert par l'Association d'amitié mongolo-française** (en présence de M. ORSOO, Président de l'association, de M. BILEGT, Secrétaire général de la Fédération des organisations de Paix et de l'Amitié, ainsi que de Mme ALTANGUL, enseignante de français à l'Université, interprète).).

## **DIMANCHE 14 JUILLET 2002**

8 h 00      Transfert vers l'aéroport et départ d'Oulan Bator.



*Ce programme n'aurait pas pu être bâti et mis en oeuvre sans le concours actif et efficace de l'Ambassadeur de Mongolie en France, S. Exc. M. Godovdorjiin LOUZAN, de l'Ambassadeur de France en Mongolie, M. Jacques Olivier MANENT, des services des ministères des Affaires étrangères mongol et français, ainsi que du service des Relations internationales du Grand Khoural de Mongolie.*

*La délégation adresse à chacun d'entre eux ses félicitations et ses plus vifs remerciements.*

## **LA MONGOLIE EN QUELQUES REPÈRES**

- Avec 1 556 000 km<sup>2</sup>, la Mongolie s'étend sur une superficie de trois fois la France. Enclavée au cœur de l'Asie centrale entre la Sibérie au nord, le Kazakhstan à l'ouest et la Chine au sud, **elle n'a aucun accès sur la mer**. L'altitude moyenne est de 1 500 m.

Le climat, très continental et rigoureux, varie en moyenne entre environ 35° l'été et – 40° l'hiver.

- **La Mongolie compte environ 2,4 millions d'habitants, soit 25 fois moins que la France.**

Cette très faible densité démographique (moins de 1,5 ha/km<sup>2</sup>) est encore réduite par la concentration croissante dans la capitale, Oulan-Bator, qui, avec environ 800 000 ha, représente aujourd'hui le tiers de la population total du pays. En pratique, la Mongolie est avant tout un pays de steppes et de déserts, notamment le désert de Gobi.

- **La population mongole est assez composite** : à dominante majoritaire de Khalkas (77 %), elle regroupe également des Derbets, des Bouriates, ainsi qu'environ 15 % d'éléments d'origine non mongole (des Khazaks<sup>1</sup>, etc.).

- **La langue majoritaire est le mongol**, totalement différente tant du russe que du chinois (elle appartient à la branche des langues turco-mongoles).

Les Mongols utilisaient jadis une écriture alphabétique spécifique, **le Soyombo**, codifiée au XVII<sup>e</sup> siècle par un moine érudit, Zanabazar.

L'écriture traditionnelle a été délaissée sous la période communiste, au profit de l'écriture cyrillique. Le gouvernement tente aujourd'hui de la réhabiliter, sans grand succès pour le moment.

Néanmoins, une inscription en soyombo est devenue l'un des emblèmes nationaux les plus populaires de Mongolie ; stylisée selon un graphisme et des proportions officiellement fixés par la Constitution mongole de 1992, cet emblème figure en bonne place sur le drapeau du pays.

- **La religion dominante est le bouddhisme tibétain, teinté de chamanisme.**

La Mongolie a longtemps vécu dans un régime de théocratie. Le communisme a lutté contre les religions, mais depuis la libéralisation du régime à partir de 1990, on constate une nette remontée de la ferveur religieuse. La réouverture de plusieurs monastères –le grand temple lamaïste de Gandan, à Oulan Bator, notamment- et la réinstallation des lamas en sont la marque perceptible.

Très minoritaire, l'Islam est pratiqué surtout à l'est du pays (par les Khazaks, principalement), tandis qu'on observe, surtout dans les villes, la percée de petites églises ou sectes d'origine occidentale ou est-asiatique (près de 200 organisations religieuses sont enregistrées auprès du ministère de la Justice et des Affaires intérieures, dont 126 d'obédience bouddhiste et 65 de confession chrétienne). Le catholicisme romain n'occupe qu'une place marginale dans l'ensemble des religions pratiquées en Mongolie<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *La population khazak, majoritairement musulmane et qui pratique une langue proche du turc, a été durement touchée par la crise économique que traverse la Mongolie depuis 1990 ; près de 40000 Khazaks ont quitté leur province pour travailler au Kazakhstan, où ils n'ont d'ailleurs pas trouvé des conditions beaucoup plus enviables.*

<sup>2</sup> *En juillet 2002, le Saint-Siège a néanmoins créé une nouvelle Préfecture Apostolique à Oulan-Bator, confiée au Père Wenceslaw Padilla. Selon les informations publiées sur le site Internet « Infocatho », sa nomination « ... coïncide avec la visite en Mongolie du cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. Aujourd'hui, la Communauté chrétienne compte environ 100 personnes et 4 religieux prêtres y travaillent, ainsi que deux prêtres coréens "fidei donum" [...] Les Congrégations religieuses féminines sont également présentes : 5 Sœurs Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie (ICM) y travaillent,*



Autant qu'on puisse en juger, la reconnaissance publique du lamaïsme et la reconstitution progressive d'un réseau de monastères n'ont pas seulement une portée spirituelle, mais également une dimension sociale et utilitaire importante ; en effet, selon les indications recueillies par la délégation, il semble que ces institutions religieuses soient en charge d'un certain nombre d'œuvres sociales, comme l'aide aux familles les plus défavorisées, les secours aux indigents, etc.

- **A partir de 1990, la Mongolie s'est résolument engagée dans la démocratie politique.** Jadis alignée sur l'URSS, la Mongolie a amorcé un processus de libéralisation (la "mongolstroïka") dont les progrès ont été rapides : démocratie politique (multipartisme, élections pluralistes, etc.), libéralisme économique et marche vers l'économie de marché.

- **La Constitution de Mongolie du 13 janvier 1992 définit un régime de type républicain, démocratique et parlementaire,** avec un Chef d'État, un Premier ministre et un Parlement monocaméral, le Grand Khoural.

Ce système a fonctionné correctement depuis lors, comme l'illustrent les deux changements successifs de majorité parlementaire, intervenus lors des élections législatives de 1996 et 2000.

- **La situation économique de la Mongolie est franchement mauvaise. Son PIB par habitant** est tombé à seulement 416 \$ US en 2001, contre encore 650 \$ en 1996. Le tiers de la production est d'origine agricole (élevage nomadique, notamment).

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE MONGOLE	
PIB (2001), dont :	1 000 million \$ US
- Agriculture	33 %
- Industrie, Mines, Construction	20 %
- Commerce	35 %
- Autres secteurs productifs	12 %
PIB/habitant (2001)	416 \$ US
Déficit de la balance courante	167 millions \$ US
Inflation	8,8 %
Taux de chômage :	
- National	17,5 %
- Urbain	24 %
Dette extérieure	930 millions \$ US
Dette publique	878 millions \$ US
Ratio du service de la dette (court et moyen terme)	4,5 %
Réserves en devises	209 millions \$ US

---

ainsi que 4 Sœurs de la Charité et 4 religieuses appartenant à la Congrégation de Saint Paul de Chartres ».

Monnaie	Tugrik (MNT)
Taux de change (juillet 2002)	1 067 MNT = 1 €

Si, selon la classification admise par les organisations internationales, la Mongolie se range dans les pays « en voie de développement », force est de constater que les conditions de ce développement se révèlent des plus précaires.

Le pays traverse actuellement de grandes difficultés, accentuées depuis deux ans par des aléas climatiques catastrophiques (sécheresse estivale et vague de froid rigoureux) ayant provoqué une pénurie de fourrage et **la mort de plusieurs millions de têtes de bétail**.

Corollaire de la libéralisation politique, la libéralisation de l'économie a en outre fait surgir ou aggravé des problèmes sanitaires et sociaux naguère rares : alcoolisme, chômage persistant, enfants abandonnés, mendicité, prostitution, expansion urbaine anarchique en périphérie d'Oulan Bator, etc.

- **S'agissant des échanges commerciaux**, la Mongolie demeure très dépendante de deux de ses anciens partenaires de l'ex-URSS, la Russie et le Kazakhstan. En dehors de cette zone, les mouvements les plus notables s'établissent (par ordre décroissant) avec la Chine, les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon. Parmi les pays de l'Union européenne, la RFA est la seule à entretenir des flux significatifs avec la Mongolie.

- **Les échanges économiques franco-mongols demeurent pour le moment marginaux**. La France se situe au 12<sup>e</sup> rang des importateurs en Mongolie, et au 20<sup>e</sup> rang des clients de la Mongolie, pour seulement 0,5 % de parts de marché.

- **L'aide bilatérale française directe à la Mongolie** (sous forme de dons) **est très réduite : seulement 150 000 € en 2001** (par comparaison, les mêmes aides se sont élevées à 1,7 millions d'€ en provenance d'Allemagne, à 10,3 millions d'€ en provenance du Japon et à 16 millions d'€ en provenance des États-Unis).

## LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE : UN SUCCÈS INCONTESTABLE

### 1. L'héritage d'un passé glorieux

**La culture et l'Histoire mongoles sont ancrées dans un passé glorieux illustré notamment par les conquêtes de Gengis Khan** et par la constitution d'un empire exceptionnel qui, à son apogée, n'a pas eu d'équivalent dans l'Ancien Monde : de la Corée jusqu'à la Hongrie et l'Égypte, et de la Sibérie au sud de l'Iran.

Le souvenir de Gengis Khan reste omniprésent dans la réalité mongole (la visite de la délégation sénatoriale coïncidait d'ailleurs, cette année, avec la célébration d'un anniversaire important de l'épopée gengiskhanide).

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, la « Pax Mongolica » ainsi qu'un réseau remarquable de voies de communication favorisèrent les échanges avec l'Europe, notamment le commerce transitant par la Route de la Soie.

Dès cette lointaine époque, l'Occident entretint ainsi quelques liens avec la Mongolie, visitée entre autres par Marco Polo.

Les premiers contacts officiels entre la France et la Mongolie ont été établis en 1254, lorsqu'un émissaire de Saint-Louis, Guillaume de Rubrouck, fut reçu par le Grand Khan Möngke<sup>3</sup>.

## **2. Soixante-quinze ans de communisme dans l'orbe de l'URSS**

A l'époque moderne, les vicissitudes de l'Histoire ont confiné la Mongolie dans une situation de dépendance, voire de domination étrangère.

Devenue province de l'Empire chinois (dynastie mandchoue des Qing) jusqu'en juillet 1911, la Mongolie, connaît une brève période d'indépendance sous l'autorité politique et théocratique du Bogdo Gegen, le chef du culte lamaïste mongol (une déclaration russo-chinoise de 1913 confirme cette indépendance).

Mais très vite, le pays se trouve partiellement occupé, tour à tour par les troupes républicaines chinoises, les armées de la Russie blanche et les troupes levées par un illuminé d'origine balte, le baron Urgern Von Stenberg, dont l'ambition, pour contrecarrer la révolution bolchevique, est de fonder un ordre militaire de chevaliers bouddhiques.

A partir de 1921, commence la « seconde Révolution mongole », conduite par le chef du Parti Populaire Mongol (PPM) proche des bolcheviques : Soukhebator. A sa mort en 1923, le pouvoir passe à Horlogiin Tchoibalsan.

La Mongolie, tout en conservant son indépendance, s'érige en 1924 en République populaire, strictement alignée sur l'URSS. L'ancienne capitale, Ourga, est alors rebaptisée Oulan-Bator (le « Héros rouge »). L'économie mongole sera progressivement collectivisée sur le modèle soviétique, tandis que sont organisées durant la période stalinienne des purges politiques et une sévère répression antireligieuse, où disparaissent près de 100 000 personnes (le septième de la population d'alors) et environ 700 monastères. L'écriture mongole traditionnelle est progressivement remplacée par l'alphabet cyrillique.

Après la disparition du maréchal Tchoibalsan en 1952, le « Brejnev mongol » Yumjaagin TSEDENBAL, Secrétaire général du Parti communiste mongol (le PPRM)

---

<sup>3</sup> On doit à Guillaume de Rubrouck un « Voyage dans l'Empire mongol » qui constitue la source médiévale occidentale la plus crédible et la mieux documentée sur cette partie de l'Asie centrale. Son livre, traduit du latin, a été magnifiquement réédité par l'Imprimerie nationale en 1997.

prend la tête du pouvoir et accentue encore la collectivisation, y compris celle du cheptel, principal élément à la fois économique et identitaire mongol. L'adoption de la Constitution de 1960 consacre les principes collectivistes de l'organisation politique et sociale du régime<sup>4</sup>.

En 1962, l'entrée de la Mongolie dans le COMECON et l'installation sur son territoire de 55 000 soldats soviétiques (pour une armée mongole comptant seulement 20 000 hommes) placent de fait ce pays en position de « glacis » entre l'URSS et la Chine.

### **3. L'instauration rapide d'un État de droit à partir de 1990**

Après 32 ans de pouvoir, TSEDENBAL est remplacé en 1984 par une personnalité plus libérale, Jambyn BATMÖNK, qui s'efforce de promouvoir des concepts inspirés de la perestroïka et de la glasnost ; les quelques observateurs occidentaux de la vie politique mongole se hasardent alors à qualifier ce mouvement de « mongolstroïka ».

La chute du mur de Berlin, la création d'une Association démocratique mongole en 1989, et la multiplication de manifestations populaires spontanées vont accélérer cette tendance et acculer le Comité central du PPRM à la démission en mars 1990.

Dans le même temps, l'effritement de l'URSS va permettre à la Mongolie de trouver les voies propres de sa libéralisation politique.

Le multipartisme est introduit en mai 1990, et des élections libres et pluralistes sont organisées dès juillet 1990, mettant en présence six partis.

**Une nouvelle Constitution, adoptée en janvier 1992, établit un régime de type semi-parlementaire.**

**Le Parlement monocaméral**, le Grand Khoural, composé de 76 membres élus pour quatre ans au suffrage universel direct est défini comme « *l'organe le plus élevé du pouvoir* ». Il nomme le gouvernement qui est responsable devant lui, et peut mettre en jeu la responsabilité politique du Président selon une procédure qui n'est pas sans rappeler *l'impeachment* américain.

**Le Président de Mongolie est élu au suffrage universel direct** pour quatre ans. Chef des armées et Président du Conseil national de sécurité (en charge des hautes questions de politique étrangère et de défense), le Président dispose d'un droit de veto législatif mais ne peut dissoudre le Parlement. Il soumet au Parlement le nom du Premier ministre, selon le résultat des élections législatives. Au delà de ses pouvoirs constitutionnels, le Président jouit d'une grande autorité morale et à ce titre, il exerce

---

<sup>4</sup> La Constitution mongole de 1960 a été traduite du russe et commentée, en son temps, par le Doyen Patrice Gélard.

un rôle de médiation politique essentiel, spécialement en cas de conflits entre le Parlement et la population.

La Constitution garantit le respect des Droits de l'Homme, la liberté religieuse, le droit de propriété et le bon fonctionnement de la justice (sous le contrôle de la Cour suprême).

Une Cour constitutionnelle de neuf membres, nommés par le grand Khoural sur proposition, par tiers, du Président, de la Cour Suprême et du Khoural, vérifie le respect de la Constitution par les lois et décrets ; elle peut être saisie par le Président, le Premier ministre ou le Grand Khoural, mais peut aussi se déclarer compétente de sa propre initiative ou sur pétition populaire.

#### **4. La culture de l'alternance**

Les premières élections pluralistes de juillet 1990 avaient donné la majorité au PPRM (Parti populaire révolutionnaire mongol), c'est-à-dire à l'ex-parti communiste, profondément transformé, acquis au libéralisme et qui demeure un pivot essentiel de la vie politique mongole.

C'est également des rangs du PPRM qu'était issu le premier Président de Mongolie, M. OTCHIRBAT, réélu en 1993, de même que l'actuel Président, M. BAGADANDI (élu en 1997 en réélu en 2001).

Pour autant, la Mongolie a très rapidement pratiqué l'alternance politique, en portant au pouvoir en juin 1996 une équipe néo-libérale organisée autour de l'Union démocratique (coalition incluant notamment le Parti National Démocrate et le Parti Social Démocrate).

Toutefois, les tensions sociales provoquées par le programme de redressement économique du nouveau gouvernement ont replacé le PPRM en position forte, d'abord aux élections locales de 1996 (où il emporte la direction de 15 des 18 assemblées d'aïmag<sup>5</sup>, puis aux élections législatives de juillet 2000, où il a obtenu 72 des 76 sièges.

En l'état actuel, **le PPRM occupe donc une position centrale au sein de la vie politique mongole**, puisqu'il détient la présidence, le Parlement et la quasi-totalité des postes de gouverneurs d'aïmag.

---

<sup>5</sup> *La collectivité locale la plus importante de l'organisation territoriale mongole et correspondant, mutatis mutandis, aux régions françaises.*

De fait, l'opposition paraît fragilisée, divisée (avec, notamment, le Parti démocratique et un nouveau parti créé par M. OYUN<sup>6</sup>, le Parti du courage civique et républicain) et surtout trop peu nombreuse pour pouvoir exercer une influence significative.

Mais la situation politique n'a rien de figé, d'autant que maintes réformes se révèlent plus difficiles qu'escompté et que le système, en favorisant l'instauration du dialogue social, peut, comme partout, faire surgir des tensions et des situations conflictuelles -des grèves de grande ampleur, par exemple- propices aux changements de majorité.

Quoi qu'il en soit, au delà des contingences –somme toute normales- du jeu partisan et de la démocratie pluraliste, le régime politique mongol a démontré, en une dizaine d'années, à la fois sa stabilité institutionnelle et sa capacité à organiser une transition pacifiée du communisme d'avant 1990 vers un système fondé sur des valeurs conciliant libéralisme et culture mongole traditionnelle.

Cette évolution s'est accomplie sans heurt majeur, les acquis de la démocratisation étant consolidés progressivement. Avec une presse restée indépendante et des libertés publiques et individuelles respectées, **la Mongolie est aujourd'hui parvenue à un bon niveau de maturité démocratique.**

En revanche, sur le plan économique, la Mongolie doit encore relever de grands défis.

## **LA LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE : UN TOURNANT DIFFICILE**

### **1. En dépit de l'aide internationale, la situation économique et financière de la Mongolie demeure problématique**

Dès le départ, le passage au libéralisme économique s'annonçait difficile en Mongolie, car le pays souffre de lourds handicaps structurels : son climat extrêmement rigoureux, l'insuffisance des ressources énergétiques, la médiocrité des infrastructures et l'obsolescence d'une bonne part de l'appareil productif, notamment, sans omettre le poids croissant de la dette extérieure (plus de 90 % du PIB en 2001) et le préjudice économique indirect lié au départ rapide des troupes soviétiques stationnées depuis 1962.

La réalité a, malheureusement, vérifié les hypothèses les moins optimistes, en dépit d'une aide internationale considérable, puisque selon les statistiques fournies à la

---

<sup>6</sup> Mme OYUN est la sœur du député ZORIG, parti en croisade contre la corruption mais qui a été assassiné en 1998 dans des conditions encore non élucidées. Mme Oyun et, en son temps, M. Zorig, ont été reçus au Sénat par le Groupe d'amitié.

délégation, la Mongolie se situerait aujourd'hui au premier rang mondial en ce qui concerne l'aide au développement par habitant.

Depuis 1989, elle a ainsi bénéficié, au plan multilatéral, du soutien financier des pays donateurs à hauteur de 210 millions de \$ US en 1996, 250 millions en 1997 et 330 millions en 2001), l'aide de l'Union européenne s'élevant quant à elle à 7 millions d'euros pour les programmes ECHO et TACIS en 2001.

Pour le reste, dépendant des produits primaires, comme le cuivre ou le molybdène (44 % de ses exportations), et spéculatifs, comme le cachemire (36 % des exportations), le commerce extérieur mongol est constamment déficitaire depuis 1996, la Chine et les États-Unis étant les deux seuls partenaires sur lesquels la Mongolie parvient à dégager un excédent.

	1998	1999	2000	2001
<b>Exportations</b> Principalement des minerais de cuivre et molybdène, de l'or et des laines et cachemire	316,8	299,6	466	385,2
<b>Importations</b> Principalement des carburants, des biens d'équipement et des produits alimentaires	472,4	372,8	614	554,8
<b>Solde</b> (balance commerciale courante)	- 155,6	- 73,2	- 148,7	- 169,6

*Balance commerciale de la Mongolie (statistiques mongoles – en millions d'euros)*

Au plan interne, la transition économique mongole devait s'organiser autour de quatre axes prioritaires : la réforme fiscale, la libération des prix, la restructuration bancaire et la privatisation des entreprises publiques.

Cette politique a, il est vrai, enregistré quelques succès indiscutables, si l'on considère le maintien de la stabilité du Tugrik et la réduction drastique de l'inflation (ramenée de plus de 300 % en 1993 à 8,8 % en 2001). La Mongolie s'efforce en outre de s'ouvrir aux investissements étrangers<sup>7</sup> (350 sociétés mixtes) et mise sur ses richesses minérales (l'or, le cuivre, plus des gisements de pétrole non encore exploités) pour contribuer au redressement de ses échanges. Cela étant, les résultats attendus ne sont pas encore au rendez-vous : malgré la relance du programme de réformes depuis juin 1996 et le plan de dérégulation de l'économie, aucune des grandes décisions annoncées en matière de privatisation (les mines de cuivre, la compagnie aérienne MIAT, l'entreprise d'État Gobi-cachemire) et de réformes structurelles (le système

<sup>7</sup> En décembre 2001, le gouvernement mongol a rendu publiques de nouvelles conditions destinées à encourager les investisseurs internationaux. Sur cette base, l'année 2002 a été proclamée année prioritaire pour le soutien aux investissements étrangers.

bancaire, la fiscalité, l'énergie, la santé, la fonction publique) n'a pu être menée à son terme entre 1996 et 2000.

Le nouveau gouvernement a récemment relancé le processus de privatisation. La privatisation d'APU, le principal producteur d'alcool de Mongolie a ainsi été initiée en décembre 2001 et celle de la plus grande banque publique, la Trade and Development Bank en mai 2002. Lors de sa visite, la délégation a également appris qu'une loi sur la privatisation des terres venait d'être adoptée par le grand Khoural ; mais, compte tenu de l'étendue immense des terres consacrées à l'élevage (qui, elles, demeurent régies par un système de gestion collective semi-publique), ce texte n'intéresse, en fait, qu'une très faible surface foncière (moins de 5 %), ce qui en limite beaucoup la portée pratique.

#### **LE DISPOSITIF DE PRIVATISATION DES TERRES : UNE AVANCÉE À PARFAIRE**

Selon les indications recueillies sur place, le dispositif de privatisation des terres s'articule autour de trois textes :

1. Une loi sur les prairies et terres agricoles, qui demeurent propriété de l'État mais qui peuvent être données à bail emphytéotique aux pasteurs ou aux agriculteurs pour y pratiquer leur activité agricole ; les étrangers ne sont pas éligibles à ce type de terres.
2. Une loi sur la privatisation des terrains en ville, qui peuvent être concédés sans limitation de durée en lopins de surface variable, comprise, selon les villes, entre 400 m<sup>2</sup> (à Oulan Bator) et 1 500 m<sup>2</sup> (dans d'autres cités moins peuplées) ; les étrangers peuvent bénéficier de terrains de ce type.
3. Une loi précisant les modalités de financement des opérations foncières et immobilières et leur régime fiscal (prêts immobiliers, fiscalité et TVA, etc.).

En tant que tel, ce dispositif constitue un progrès appréciable par rapport à la situation antérieure, mais il est encore loin de représenter une privatisation en bonne et due forme. En fait, il doit plutôt être considéré comme la première étape d'un processus à parfaire.

## **2. La Mongolie doit face à l'apparition de problèmes sanitaires et sociaux nouveaux**

Plusieurs articles de presse et des reportages télévisés ont contribué, depuis quelques années, à mieux sensibiliser les opinions publiques occidentales à la redoutable dégradation des conditions sanitaires et sociales d'une partie de la population pauvre des villes mongoles, à Oulan Bator et dans sa périphérie, notamment<sup>8</sup>.

Loin du lustre des entretiens protocolaires et des rencontres officielles, la délégation du Sénat a souhaité prendre la mesure de cette triste réalité ; pour cerner de plus près l'ampleur du problème, elle s'est rendue, sous la conduite éclairée de notre Ambassadeur, auprès des représentants de l'Ordre de la Fraternité Notre-Dame, une

---

<sup>8</sup> Voir, par exemple, le saisissant article sur « Les petites sœurs des égouts », in *Le Figaro du 4 juillet 2000*.



congrégation catholique non-romaine à statut d'ONG, dont quatre membres (trois religieuses et un frère) se vouent avec une compétence et une abnégation exemplaires aux plus démunis et aux laissés pour compte du système.

Les estimations de ces religieuses n'ont pas démenti les données avancées par la presse, loin de là. Selon elles, quelque 120 000 habitants d'Oulan Bator vivraient très en dessous du seuil de pauvreté, voire du seuil de survie ; dans un pays où la température tombe souvent à  $-30^{\circ}$  durant la plus grande partie de l'hiver, 45 000 malheureux ne disposeraient d'aucun toit, et près de 15 000 auraient trouvé un refuge précaire dans les anciens réseaux souterrains des conduits de chauffage urbains ou d'égouts. Entassés dans ces boyaux insalubres qu'ils partagent avec les rats, ils forment le peuple de la « *Mongolie des trous* », pour reprendre l'expression même des responsables de l'hôpital de l'Ordre de la Fraternité (Hôpital de la Charité).

L'origine du phénomène tient à plusieurs facteurs, avec d'un côté la désagrégation du système de protection sociale mis en place sous la période communiste, de l'autre les effets de la crise économique et l'incapacité de beaucoup de Mongols à s'adapter aux nouveaux usages de l'économie libérale.

La surpopulation et le développement anarchique d'Oulan Bator, l'éclatement de beaucoup de familles provoqué par l'abus d'alcool et la montée du chômage, surtout chez les habitants originaires des zones rurales, ont multiplié le nombre des exclus, spécialement parmi les plus faibles ; beaucoup de femmes et quantité de jeunes enfants abandonnés vivent dans les trous, certains depuis plusieurs années.

Ces gens sont confrontés à un dénuement complet, où sur fond d'alcoolisme et de dépôt d'immondices, se conjuguent tous les facteurs de l'exclusion sociale et du délabrement sanitaire : manque absolu d'hygiène, promiscuité, dénutrition, maltraitance et agressions sexuelles, violences, déscolarisation et chômage, parasites, développement de pathologies graves non traitées (la tuberculose, notamment), etc.

Au tableau classique des ravages de l'alcool, s'ajoutent ici plusieurs dommages induits caractéristiques : la fréquence des brûlures –le plus souvent profondes et étendues- provoquées par des chutes ou des assoupissements prolongés sur les conduites de vapeur brûlante qui circulent partout dans ces tunnels ; des gelures graves des membres ou des extrémités (imposant l'amputation), auxquelles les personnes ivres s'exposent lorsqu'elle s'endorment dehors en hiver ; des lésions cutanées et des excoriations de grande ampleur, aux conséquences mortelles, provoquées par l'absorption de certains alcools frelatés (de l'alcool de bois, par exemple).

Le gouvernement mongol tente certes de lutter contre cette misère, mais ses moyens en personnel médico-social, en locaux et en matériels sont très loin de couvrir l'ampleur croissante des besoins.

Quelques organisations caritatives et humanitaires lui apportent à cet égard un concours précieux. Parmi elles, il faut mentionner l'activité tout à fait remarquable des responsables de l'Hôpital de la Charité.

En dépit de ressources matérielles très limitées –eu égard à l’ampleur de la tâche- mais avec un dévouement extrême mis au service d’une grande expérience et de beaucoup d’efficacité, ils s’emploient à porter secours à cette population, à travers une palette étendue d’aides à la fois alimentaire, éducative et médico-sociale : distribution quotidienne de repas gratuits, laverie-buanderie collective, enseignement des pratiques de nettoyage et d’hygiène, dispensaire et soins médicaux et de chirurgie d’urgence, soins dentaires, accompagnement des jeunes mères, réinsertion scolaire, etc.

\*

\* \*

En définitive, les handicaps et les retards de l’économie mongole se révèlent donc très lourds, même si ce pays dispose d’atouts qui, à terme, doivent l’inciter à conserver bon espoir : la richesse de son sous-sol et un potentiel considérable en matière d’élevage et de production laitière -pour s’en tenir au seul secteur primaire-auxquels s’ajoute un niveau d’éducation élevé dans une large part de la population.

Pour l’heure, aux prises avec d’importantes difficultés économiques et désormais sociales, la Mongolie n’est pas un pays sous-développé, loin de là, mais elle peine à accéder au rang de pays émergent.

De toute évidence, la Mongolie n’a pas encore touché les dividendes économiques de sa libéralisation politique.

## **LES PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION FRANCO-MONGOLE**

La délégation sénatoriale, sans aborder en détail tous les grands thèmes de la politique étrangère mongole, a souhaité établir un rapide bilan des relations franco-mongoles et du développement des actions de coopération entre nos deux pays.

Il est apparu, à cet égard, que nos échanges techniques et culturels, d’un niveau général satisfaisant, n’ont pas de corollaire suffisant en matière économique et commerciale.

### **1. Les axes essentiels de la politique étrangère mongole**

Pour des raisons historiques et géostratégiques évidentes, les deux grands voisins de la Mongolie, la Chine et la Russie, demeurent ses partenaires privilégiés -car incontournables- les relations politiques, diplomatiques et transfrontalières sino-mongoles et russo-mongoles constituant l’axe essentiel de la politique étrangère mongole.

Depuis quelques années, la Chine semble d'ailleurs manifester un intérêt croissant envers les affaires mongoles, tandis qu'on note corrélativement un certain désengagement de la Russie, lié à la disparition de l'ex-URSS.

Avec les États de l'Union européenne –la France, en particulier- « *les relations politiques [...] sont bonnes et sont l'objet de contacts bilatéraux réguliers* », pour reprendre les termes de la réponse du ministre des Affaires étrangères à une question écrite récente du député Christian Estrosi (question n° 65460, réponse du 8 octobre 2001).

Cela étant, à l'exception notable d'un dossier international ancien et récurrent, sur lequel la Mongolie sollicite régulièrement l'appui de la France, y compris par l'intermédiaire du groupe d'amitié (le projet de conclusion d'un traité multilatéral avec les cinq puissances nucléaires, reconnaissant à la Mongolie le statut de zone exempte d'armes nucléaires<sup>9</sup>) le dialogue franco-mongol reste centré principalement, soit sur les questions d'aide financière, soit sur la coopération économique, technique et culturelle.

**A cet égard, en dépit du resserrement indéniable des relations franco-mongoles depuis 1996, des progrès sensibles restent à envisager sur bien des points.**

## **2. L'année 1996 : un tournant dans les relations politiques et diplomatiques franco-mongoles**

### *a) La situation jusqu'en 1995*

En dépit de l'ancienneté des liens diplomatiques établis avec la Mongolie (initiés, on l'a vu, par l'émissaire de Saint-Louis, Guillaume de Rubrouck), **la France n'a reconnu la République populaire de Mongolie que le 27 avril 1965**, juste après la reconnaissance de la Chine populaire.

L'année suivante, **une ambassade de France a été ouverte mais elle fut fermée en 1984**, faute d'avoir pu développer des échanges significatifs avec un pays encore très fermé jusqu'à cette époque et strictement aligné sur Moscou.

Se posait de surcroît un problème d'ordre matériel : l'impossibilité de doter l'ambassade de locaux dignes de la représentation française (l'ambassadeur et ses

---

<sup>9</sup>. Sur le fond, la France n'est pas hostile à la non-nucléarisation de la Mongolie, et a d'ailleurs approuvé l'adoption d'une résolution (n° 53/77) adoptée à cet effet, sans vote, par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 4 décembre 1998. Autant qu'on puisse en juger, il semble néanmoins difficile d'aller plus loin, la position constante de la France en ce domaine étant que le concept de « zone exempte d'armes nucléaires » ne saurait être mono-étatique, eu égard aux mesures de coopération régionale et au dispositif inter-étatique de vérification qu'il suppose.

services n'ayant d'autre ressource que de s'installer dans une modeste suite d'un grand hôtel d'Oulan-Bator).

A partir de 1984, les relations diplomatiques ont certes été maintenues, mais les responsabilités ont été atomisées entre trois postes : Moscou (pour l'accréditation politique), Pékin (pour les relations commerciales) et Tokyo (pour la couverture financière). On imagine trop bien les difficultés d'entretenir des échanges suivis avec un tel éparpillement, aggravé par les distances (plus de 8 heures d'avion entre Moscou et Oulan-Bator).

*b) La nette reprise des relations bilatérales depuis 1996*

**L'année 1996 a marqué un tournant positif majeur dans les relations franco-mongoles**, avec successivement la visite en France du Président OTCHIRBAT, qui fut reçu par le Président du Sénat le 18 avril 1996, la première visite en Mongolie du groupe d'amitié du Sénat (du 8 au 13 juillet 1996) puis la nomination d'un ambassadeur à Oulan-Bator en octobre 1996.

Depuis cette date, des contacts de haut niveau ont régulièrement été organisés entre les deux États.

On mentionnera, tout d'abord, les rencontres fréquentes qu'organise le groupe interparlementaire du Sénat, auprès duquel les personnalités mongoles de passage en France trouvent toujours un interlocuteur amical et attentif.

Sur le plan technique et économique, différents accords ont été conclus : signature d'un accord de coopération sismique en avril 1996, entre le CEA et l'Académie des Sciences dans le cadre des mesures de contrôle du TICE, développement de la coopération militaire avec l'accréditation de l'attaché de défense français, résident à Pékin, après des autorités mongoles en janvier 2002. Dans le même temps, les consultations politiques du Directeur d'Asie et la 13<sup>ème</sup> commission mixte, qui se sont tenues à Oulan-Bator en mai 2001, ont permis d'entretenir les contacts au niveau des hauts fonctionnaires et de définir les nouvelles orientations de notre coopération dans les années à venir (de larges extraits du procès-verbal de cette 13<sup>ème</sup> commission mixte figurent en annexe du présent rapport).

**Le groupe estime cependant qu'au niveau ministériel, les contacts franco-mongols gagneraient nettement à être rendus plus fréquents.**

En pratique, comme l'ont souligné plusieurs des interlocuteurs rencontrés par la délégation sénatoriale, la plus récente visite d'un ministre français en Mongolie remonte à mars 1997 (il s'agissait de la visite de Mme Corinne LEPAGE, alors ministre de l'environnement). En d'autres termes, et quelle que soit la majorité politique au pouvoir, **aucun membre du gouvernement ne s'est rendu en visite officielle en Mongolie depuis plus de cinq ans.**

Dans le même registre, on rappellera que **les autorités mongoles attendent depuis fort longtemps que le Président de la République française puisse enfin leur faire l'honneur de sa visite en Mongolie**, ne serait-ce qu'à l'occasion d'une escale lors d'un voyage dans cette région de l'Asie.

La France ne doit pas susciter un sentiment d'absence, aussi bien du côté mongol qu'auprès de nos compatriotes installés dans ce pays. De toute évidence, une présence française renforcée est souhaitée en Mongolie, tant sur le plan politique que diplomatique, économique ou culturel.

Le groupe considère que l'établissement de contacts plus réguliers à haut niveau délivrerait à toutes les parties intéressées –mongoles comme françaises– un signal fort du prix que nous accordons aux relations franco-mongoles.

**Dès son retour à Paris, la délégation -par la plume du Président Patrice GÉLARD– a saisi de cette question le chef de l'État, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.**

### **3. Une coopération culturelle, scientifique et technique soutenue**

La Mongolie et la France ont conclu en janvier 1968 un accord culturel intergouvernemental, dans le cadre duquel treize commissions mixtes se sont déjà réunies (la dernière fois à Oulan-Bator en mai 2001).

Il faut regretter, à cet égard, que l'enveloppe globale de coopération sur ce poste ait été réduite de 50 % depuis 1997, pour ne plus représenter aujourd'hui que 134 800 € (programmation 2002).

Pour autant, au regard de la faiblesse de ces crédits, la coopération culturelle, scientifique et technique dégage un bilan fort honorable et qui pourrait encore s'améliorer (un intéressant relevé des actions de coopération franco-mongole depuis 1996, établi par l'Ambassadeur de France, M. Jacques-Olivier MANENT, figure en annexe du présent rapport).

#### *a) La place non-négligeable de la francophonie en Mongolie*

Environ un millier de Mongols parlent ou apprennent notre langue, ce qui n'est pas négligeable –loin s'en faut- dans un pays de seulement 2,5 millions d'habitants.

Naguère cantonné dans des cercles élitistes forts restreints, l'apprentissage du français s'est nettement démocratisé depuis le début des années 1990, avec l'ouverture de filières de français dans cinq écoles secondaires et six établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Votre délégation a pu constater *de visu* la diversité et le succès des actions entreprises dans ce domaine par notre ambassadeur, efficace promoteur de la culture et de la langue française en Mongolie.

On peut évoquer, par exemple, le succès des deux festivals du cinéma français de 1995 et 1998 ou l'audience de nos programmes télévisés (CFI, TV5). De même, la présence d'un stand d'Edufrance lors des deux foires de l'éducation à Oulan-Bator en 2001 et 2002 a contribué à une bonne promotion de l'enseignement supérieur français auprès des étudiants Mongols.

Dans ce paysage culturel propice, **le Centre de Culture et de Langue françaises**, inauguré le 25 mars 1997, **apparaît aujourd'hui comme un des pôles majeurs du rayonnement culturel français à Oulan Bator.**

Ainsi que le précisait le ministre de la Francophonie en réponse à une question écrite de notre collègue Louis SOUVET (question n° 20 796 du 27 février 1997), ce centre, « *situé dans les locaux de l'Institut de Langues étrangères (ILE) est accessible à toute personne désireuse d'obtenir des informations sur la culture et la langue française. Le protocole de création du centre a été signé en novembre 1996. Il prévoit que la partie mongole mette ses locaux à disposition de la partie française (90 m<sup>2</sup>) et que la partie française se charge de l'aménagement, de l'achat des meubles et de matériel informatique [...]* ».

Lors de sa visite en Mongolie en 1996, une délégation du groupe d'amitié avait pu visiter les locaux en chantier du futur centre culturel français, assurant de son soutien le professeur de français à qui la gestion de ce dossier avait été confiée. Au retour, le groupe, sur l'initiative de son ancien Président, notre regretté collègue Jean-Jacques ROBERT, a contribué selon une formule originale à la constitution du fonds bibliographique du centre, en lui faisant parvenir une ample collection d'ouvrages d'art sur les collectivités territoriales françaises, réunie gratuitement grâce à l'appui et la générosité de plusieurs dizaines de villes, de départements et de régions françaises.

Six ans plus tard, la délégation sénatoriale a constaté que ces efforts n'avaient pas été vains, comme en témoigne l'intérêt que le centre culturel suscite auprès du public francophone mongol. Sous les conseils éclairés du lecteur de français à l'université, en charge de la gestion du centre, les lecteurs –en majorité des jeunes– peuvent consulter un fonds bibliographique et de revues de qualité ; ils peuvent en outre bénéficier de différentes activités pédagogiques, notamment des projections de films en vidéo, des cassettes documentaires et un équipement Internet très fréquenté.

*b) Une coopération technique bien structurée.*

Des relations étroites ont été nouées dans le **domaine de la recherche**, notamment en géologie et télédétection, avec des instituts de recherche (BRGM) et des entreprises (Spot-Image), qui devraient utilement se poursuivre. La délégation a ainsi pu visiter les locaux et rencontrer les responsables du Centre de recherche d'astronomie et de géophysique d'Oulan-Bator qui, dans le cadre de cette coopération, centralise les données d'observation sismologique des stations automatisées réparties sur plusieurs points du territoire de Mongolie.

En matière de soutien à l'agriculture –secteur gravement frappé par les aléas climatiques depuis deux ans- la création récente d'un fonds de contrepartie et la conclusion, le 12 février 2002, d'un accord intergouvernemental ont eu pour double effet de répondre à une des préoccupations majeures des autorités mongoles –le développement durable en zones rurales– tout en multipliant par dix l'enveloppe totale des moyens de la coopération dans le pays.

Une fois entré en phase active de fonctionnement, le fonds de contrepartie devrait permettre de financer des projets de coopération de grande ampleur dans le domaine de la sécurité alimentaire (production de viande et transformation, production laitière et légumière, irrigation et diversification) et viendra opportunément à l'appui d'autres actions engagées dans ce secteur par les **collectivités locales** (les départements de la Manche et de l'Allier, notamment) et des **ONG françaises** présentes en Mongolie (Action contre la faim, Vétérinaires sans frontières).

#### **4. Le renforcement souhaitable des échanges économiques entre la Mongolie et la France**

Comme il a été constaté, la coopération culturelle et technique franco-mongole n'a pas encore trouvé son prolongement naturel dans l'établissement de liens économiques significatifs. En termes plus crus, la France et la Mongolie n'entretiennent pratiquement pas d'échanges commerciaux, si ce n'est quelques contrats ponctuels conclus sur un nombre limité de denrées<sup>10</sup>.

Certes, il serait sans doute assez illusoire de prétendre développer des relations économiques, industrielles et commerciales de très grande ampleur entre nos deux États. Pour autant, rien n'interdit de rechercher les voies d'améliorer leur niveau actuel, qui demeure manifestement en deçà de nos attentes et de nos possibilités respectives.

---

<sup>10</sup> Selon les données communiquées par le ministère des Affaires étrangères, la France n'est que le 19<sup>ème</sup> client (138 millions d'€) et le 11<sup>ème</sup> fournisseur (4,86 millions d'€) de la Mongolie. Au sein de l'Union européenne, elle se place au 7<sup>ème</sup> rang des clients/fournisseurs, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Notre position va d'ailleurs en retrait, puisque nous étions encore le deuxième client européen de la Mongolie en 2000.

Dans le rapport établi en 1996, le groupe d'amitié avait déjà identifié certains facteurs objectifs qui expliquent en bonne part l'insuffisance des relations commerciales franco-mongoles : les distances et la difficulté des communications, tout d'abord (pas d'accès maritime et toujours pas de vol direct entre Paris et Oulan Bator), le positionnement rapide d'autres pays asiatiques en Mongolie (le Japon et la Corée du Sud, notamment), ainsi que l'implantation déjà significative des États-Unis et, pour l'Union européenne, de l'Allemagne (qui a su tirer parti des relations naguère soutenues entre la Mongolie et l'ex-RDA).

Ce diagnostic n'a guère évolué en six ans.

Votre délégation a même perçu d'autres difficultés moins manifestes mais qui, elles aussi, contrarient probablement la conduite de certains projets, même modestes : l'insuffisance du cadre juridique<sup>11</sup>, notamment, qui ne facilite pas l'établissement de liens d'affaires stables, et sans doute un certain degré –difficile à apprécier– de corruption.

Ce contexte peu attractif n'incite pas les petites et moyennes entreprises françaises à s'installer en Mongolie et peut même décourager celles qui avaient pris ce risque : la récente fermeture du fameux *Café de France* à Oulan-Bator en est l'illustration.

**Pour autant, les difficultés à s'implanter en Mongolie –sans être mineures– n'excèdent pas celles rencontrées dans bien d'autres pays.**

En réalité, pour les quelques projets pouvant être sérieusement envisagés, le principal frein au développement des échanges avec la Mongolie réside surtout dans les questions de financement, problème qui, en 1996, amenait déjà la délégation sénatoriale à conclure que « *tout développement de la présence économique française en Mongolie passe par la mise en place d'une couverture du risque export* ». Son analyse conserve aujourd'hui toute sa pertinence.

En Mongolie comme ailleurs, la vérité est que sans soutien financier de l'État, nos entreprises, rarement très compétitives sur les appels d'offres de la Banque Mondiale ou de la Banque Asiatique de Développement, ne sont pas bien armées pour intervenir efficacement sur les marchés porteurs, celui des grandes infrastructures ou des biens d'équipements, notamment<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Sous le bénéfice des observations ci-avant, on mentionnera néanmoins comme élément positif la conclusion en avril 1996 d'une Convention fiscale entre la France et la Mongolie, reproduite en annexe du projet de loi de ratification (doc. Sénat n° 396 du 24 juillet 1996). Ce texte a été rapporté au Sénat, au nom de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, par M. Hubert DURAND-Chastel, actuellement Président d'honneur du groupe France-Mongolie.

<sup>12</sup> Toujours selon la même source, un autre obstacle au financement des projets réside dans leur trop fréquente mauvaise identification. Il est cependant précisé, à cet égard, que la Mongolie a bénéficié, à trois reprises, d'une aide financière sous forme de protocoles-dons : en 1992 (3 millions d'€ pour Alcatel), en 1995 (1,5 million d'€ pour Spot-Images et le BRGM) et en 1998 (3 millions d'€ pour des projets santé, eau et télécommunications). Depuis 1998, la Mongolie ne



## 5. Des alliés précieux dans le développement des liens franco-mongols : les Français de Mongolie

Le nombre des Français établis durablement en Mongolie est très faible : selon notre ambassadeur, il s'élève à environ une trentaine de résidents, dont dix immatriculés. Plusieurs d'entre eux ont monté des petites entreprises indépendantes, dans le secteur prometteur du tourisme, notamment<sup>13</sup>.

En dépit de leur effectif réduit, les Français de Mongolie forment une communauté sympathique et entreprenante, sur laquelle la France peut compter pour promouvoir et développer nos échanges avec ce pays lointain. Car en Mongolie comme ailleurs, nos quelques compatriotes expatriés sont aussi nos meilleurs ambassadeurs de la culture et du savoir-faire français.

Cette observation donne tout son prix à la représentation par le Sénat des Français de l'étranger, qui est –pour reprendre les termes du Président Christian Poncelet- un des deux « *bonus constitutionnels* » de notre assemblée parlementaire.

Profitant de sa visite en Mongolie, le groupe d'amitié, dont -faut-il le rappeler ?- le Président d'honneur, M. Hubert DURAND-CHASTEL, est lui-même un des douze sénateurs des Français établis hors de France, a tout naturellement tenu à marquer de manière tangible l'intérêt qu'il porte aux Français expatriés en Mongolie.

Avec l'efficace concours de notre ambassadeur, M. Jacques Olivier MANENT, la délégation du Sénat a ainsi pu organiser un dîner d'amitié auquel ont été conviés l'ensemble des Français d'Oulan-Bator. Ce dîner leur a donné l'occasion –trop peu fréquente selon eux- de rencontrer des parlementaires, de leur exprimer quelques unes de leurs préoccupations et, plus généralement, de mieux prendre la mesure du rôle du Sénat dans la défense des intérêts des Français de l'étranger.

A l'issue de ce dîner, le Président Patrice GÉLARD, au nom du groupe, a offert à la religieuse responsable de l'hôpital de la Fraternité Notre-Dame (Mme Dominique BERTHU, en religion Sœur Marie-Dominique), la croix de la Légion d'honneur dont elle devait être décorée par l'Ambassadeur le 14 juillet à l'occasion de la Fête nationale.

---

*peut plus prétendre aux dons ni aux protocoles, seuls les financements au titre du FASEP pouvant être envisagés.*

<sup>13</sup> Selon les indications recueillies sur place, il semblerait qu'une douzaine d'opérateurs touristiques français se soient déjà spécialisés sur la Mongolie. Dans son rapport en 1996, le groupe d'amitié évoquait les perspectives que pouvait offrir le secteur du tourisme aux entreprises françaises désireuses de s'implanter dans ce pays, tant pour l'exploitation d'activités touristiques proprement dites que pour la formation sur place de personnels qualifiés. De fait, la Mongolie, avec son patrimoine naturel exceptionnel et ses immenses étendues vierges et protégées, représente une destination privilégiée pour un tourisme de qualité à dominante écologique.

## CONCLUSION

Sur le plan politique et institutionnel, la Mongolie est devenue une démocratie de plein exercice, où les termes de liberté et de pluralisme ont rapidement pris tout leur sens. En à peine plus de dix ans, elle a su réformer en profondeur ses institutions héritées d'un régime de strict alignement sur l'ex-URSS, pour les faire fonctionner sur des bases modernes et respectées.

La réalité économique est beaucoup moins souriante. La Mongolie traverse actuellement une période très difficile et se trouve confrontée à plusieurs défis qu'elle aura du mal à relever sans le soutien des organisations internationales et des pays en qui elle place sa confiance.

L'aide financière multilatérale dont elle bénéficie est certes importante, mais elle reste largement en deçà des besoins de la population mongole, dont une bonne partie en vient à s'interroger sur les avantages du passage à cadence soutenue à l'économie de marché.

Dans ce contexte, la rigueur des aléas climatiques depuis deux ans, ajoutée à des phénomènes nouveaux de misère et de désagrégation des liens traditionnels de solidarité, ne laissent d'apparaître préoccupants.

A terme, ces signes avant-coureurs d'un malaise réel ne comportent-ils pas un risque de déstabilisation ou de remise en cause plus globale d'un système qui, pourtant, a montré une capacité exemplaire à intégrer les réflexes de l'État de droit et du pluralisme ?

Et face à ses grands voisins que sont la Russie et la Chine, infiniment plus peuplés et plus riches qu'elle, la Mongolie sera-t-elle à même de préserver durablement les éléments fondateurs d'une culture à laquelle elle a su rester fidèle malgré les vicissitudes de l'Histoire ?

Sans méconnaître ces hypothèques, la délégation du groupe France-Mongolie préfère retirer de sa visite une note beaucoup plus optimiste, tant il est vrai que de longue date, le peuple mongol a su faire preuve d'un courage, d'une résistance et d'une inventivité exceptionnelles.

S'agissant des relations franco-mongoles, même si de toute évidence, les échanges ne sont pas appelés à croître de manière exponentielle dans les prochaines années, il faut se féliciter du net resserrement de nos liens d'amitié depuis 1996.

La France a sans aucun doute une carte à jouer en Mongolie, pays ami auquel elle peut apporter beaucoup et qui, de son côté, attend d'elle un signal fort de sympathie et des marques tangibles de solidarité.

La nomination d'un ambassadeur de France, d'abord non-résident à partir de 1996, et très bientôt à titre permanent, de même que l'action patiente du groupe d'amitié depuis des années, ont favorisé le dialogue franco-mongol au quotidien.

Au plan interparlementaire, les contacts noués ces six dernières années ont porté. Ils permettent, dès à présent, d'envisager l'avancée des projets en cours et le lancement de certaines réalisations nouvelles, comme la visite au Sénat du Président du Parlement mongol, M. Sanjbegz TUMUR-OCHIR, programmée pour octobre 2002, et la tenue au Palais du Luxembourg, en partenariat avec le Centre français du Commerce extérieur, d'un colloque économique destiné à informer les entreprises et les investisseurs français sur les potentiels du marché mongol.

Reste à rendre ce dialogue plus soutenu au plan intergouvernemental.

Dans cette perspective, et pour ce qui le concerne, **le groupe interparlementaire du Sénat forme donc le vœu que très rapidement, les autorités françaises en charge des relations internationales portent en Mongolie même le message de l'amitié et de la considération que la France voue à ce pays et à son peuple.**

## ANNEXES

### Annexe 1

#### **Récapitulatif des principales activités du groupe France-Mongolie depuis le renouvellement triennal du sénat d'octobre 1995**

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Mongolie du Sénat a été fondé en 1982.

Il a été présidé successivement par MM. Marc BOEUF, Louis PERRIN, Hubert DURAND-CHASTEL, Jean-Jacques ROBERT et, depuis juin 2000, par M. Patrice GÉLARD. Depuis sa création, l'effectif moyen du groupe, assez stable, tourne aux alentours d'une trentaine de sénateurs.

Lors de sa réunion du 9 novembre 1995, le groupe d'amitié a pris acte du souhait exprimé par l'Ambassadeur de Mongolie, de parvenir à un net renforcement des relations bilatérales.

Ce souhait a été entendu, puisque depuis 1996, les liens entre la France et la Mongolie ont été plus fréquents et plus riches qu'auparavant, en particulier depuis la nomination d'un Ambassadeur à Oulan-Bator (à partir de 1984, la France ne disposait plus d'une

ambassade, sa représentation diplomatique était confiée, pour l'essentiel, à notre ambassadeur à Moscou).

**Le Groupe d'amitié a apporté une contribution significative au rapprochement franco-mongol, notamment à travers les activités et manifestations relatives ci-après.**

- **Le 14 février 1996**, le groupe a organisé un déjeuner au Sénat en l'honneur de l'Ambassadeur de Mongolie, S. Exc. M. Khasbazaryn Bekhbat. Ce déjeuner réunissait 17 participants.

- **Le 18 avril 1996**, le groupe a été associé par le Président René Monory à la réception et à l'audience au Sénat du Président de la Mongolie, M. Pounsalmaguin Otchirbat, à l'occasion de sa visite officielle en France.

- **Du 8 au 13 juillet 1996**, une délégation du groupe s'est rendue en Mongolie en réponse à l'invitation officielle qui lui avait été adressée en 1994 par le Président du Grand Khoural de Mongolie. Ce voyage, effectué quelques jours après les élections législatives mongoles qui ont porté au Grand Khoural une nouvelle majorité libérale, a permis de nouer de nombreux contacts directs, notamment avec le Président Otchirbat auquel le Président du groupe, M. Hubert Durand-Chastel, a transmis un message du Président de la République, M. Jacques Chirac. Ce déplacement a donné lieu à un rapport d'information, « *Mongolie, la transition démocratique* », distribué en décembre 1996 (Série des documents des groupes d'amitié, n° GA9).

- **Le 13 septembre 1996**, le groupe a reçu au Sénat (réunion de travail puis déjeuner) le nouvel Ambassadeur de France en Mongolie, M. Jacques-Olivier Manent. Attendue depuis très longtemps, la nomination d'un ambassadeur en Mongolie (non-résident) a permis depuis lors de resserrer de manière considérable les liens entre la France et la Mongolie. L'ambassadeur a insisté sur la part active qu'y prenait le groupe d'amitié du Sénat.

- **Le 23 octobre 1996**, le groupe a reçu au Sénat une délégation conduite par le nouveau Président du Grand Khoural, M. Gondchigdorj lors de son passage en France pour participer à une conférence internationale sur les États en voie de transition. Après un petit déjeuner de travail avec plusieurs membres du groupe, la délégation mongole a assisté depuis la tribune à la séance publique (Compte rendu des débats du 23 octobre, p. 4940). Cette manifestation a été annoncée au BIRS (28 octobre 1996) ainsi que dans une dépêche AFP du 23 octobre.

- **Le 5 février 1997**, un déjeuner au Sénat a été organisé en l'honneur de M. Zorig<sup>14</sup>, membre du Bureau du Grand Khoural de Mongolie (Parlement monocaméral), membre du Groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural (en présence de l'Ambassadeur de Mongolie).

---

<sup>14</sup> *Personnalité montante de la vie politique mongole, M. Zorig a été assassiné l'année suivante, dans des conditions encore non élucidées. Sa soeur, Mme Oyun, entrée depuis lors en politique, a également été reçue par le groupe d'amitié en novembre 2000 (cf. infra).*

- **Le 19 février 1997**, le groupe a reçu au Sénat M. Contard, responsable du Centre culturel français à Oulan Bator. M. Contard a fait part de l'accueil particulièrement favorable des autorités mongoles à l'opération d'envoi au Centre culturel de livres en français, à l'initiative du Groupe d'amitié (*cf. infra*).
- **Le 26 février 1997**, le groupe a parrainé une conférence au Sénat (Salle Monerville) donnée par Mme Oyoun, attachée économique et commerciale à l'Ambassade de Mongolie, sur le thème de la politique du commerce extérieur de la Mongolie.
- **En mai 1997**, le groupe a suivi le déroulement de l'élection présidentielle mongole, à l'issue de laquelle l'ancien Président, M. Otchirbat, a cédé ses fonctions à M. Bagabandi (que le groupe d'amitié avait eu l'occasion de rencontrer à Oulan Bator en juillet 1996). A l'issue de proclamation officielle des résultats, le Président Hubert Durand-Chastel a adressé au nom du Groupe d'amitié deux messages officiels, au Président sortant et au nouveau Président.
- **Le 29 octobre 1997**, à l'issue de son assemblée générale tenue en présence de M. Byambadorj, député du Grand Khoural, le groupe a tenu participé à une réunion de l'Association franco-mongole organisée au Sénat (salle Vaugirard) sous son patronage.
- **Du 28 au 31 octobre 1997**, le groupe a participé à l'accueil de M. Byambadorj, député du Grand Khoural, et de Mlle Chantasldulam, responsable du Mouvement des femmes mongoles pour le progrès social, tous deux de passage à Paris dans le cadre d'un cycle d'études sur le système parlementaire français. A la demande du groupe, la délégation mongole a été reçue le 28 octobre par M. Jacques Larché, Président de la commission des Lois, puis a assisté à une réunion commune de la commission des Lois et de la commission des Finances (salle Médicis). Avec le concours du service des Relations internationales, la délégation a également pu participer à différents exposés sur le travail parlementaire, à une visite du Palais du Luxembourg ainsi qu'à un déjeuner de travail le 28 octobre. Enfin, un déjeuner au Restaurant du Sénat a été offert par le Groupe d'amitié en l'honneur de la délégation le 31 octobre 1997.
- **Au cours du second semestre 1996 et du premier trimestre 1997**, le groupe a organisé une opération de collecte et d'envoi d'ouvrages en français au Centre culturel français d'Oulan Bator. Cette initiative, lancée par M. Jean-Jacques Robert, alors vice-président, au retour du voyage de juillet 1996, a permis d'acheminer en Mongolie deux containers (plusieurs centaines d'ouvrages) de livres sur les villes, les départements et les régions françaises, obtenus gracieusement auprès des élus locaux. Cette opération, qui renforçait la bibliothèque -assez mal dotée- du Centre culturel, était plus particulièrement destinée à familiariser aux paysages, aux ressources économiques et culturelles et à l'Histoire de notre pays les étudiants mongols francophones et les correspondants habituels du Centre.
- **Le mercredi 4 mars 1998**, le groupe a accueilli une délégation mongole, en visite à Paris dans le cadre d'une importante mission de promotion et d'information sur les échanges et les investissements réciproques entre l'Europe et la Mongolie. Cette délégation, conduite par M. L. Bold, Président de la commission des investissements étrangers du Grand Khoural, comprenait en outre le Gouverneur de la Banque centrale mongole, M. G. Unenbat et le Directeur du Bureau des investissements étrangers du

ministère des Finances mongol, M. Jargalsaikhan. Durant toute la matinée, la délégation, accompagnée par M. Hubert Durand-Chastel, président du groupe d'amitié et par M. Jean-Jacques Robert, vice-président, a visité le site de haute technologie IBM de Corbeil-Essonnes (91), un des plus grands centres au monde de production de circuits intégrés sur silicium pur. Le groupe a ensuite offert un déjeuner d'amitié en l'honneur de la délégation, auquel ont participé une vingtaine de personnes. Après une visite du Palais du Luxembourg, la délégation a assisté depuis la tribune officielle du Sénat à l'ouverture de la séance publique et a reçu les souhaits de bienvenue du Président de séance.

- **Les 16 et 17 septembre 1999**, le groupe a reçu au Sénat le ministre mongol de la Justice, M. Logiin Tsog (déjeuner et, le lendemain, réunion de travail, à laquelle ont également assisté l'Ambassadeur de France en Mongolie et un représentant de la direction d'Asie du Quai d'Orsay).

- **Le 26 mai 2000**, Groupe a organisé au Sénat une réception en l'honneur du nouvel ambassadeur de Mongolie en France, S. Exc. M. Godovdorjiin Louzan, auquel ont en outre participé plusieurs membres de la représentation diplomatique mongole et Mme Egly Alexandre, secrétaire générale de l'Association culturelle franco-mongole.

- **Le mardi 28 novembre 2000**, le groupe a reçu au Sénat Mme Sanjaasurengin Oyun, députée du Grand Khoural et présidente de la Fondation Zorig pour le progrès de la démocratie, invitée en France à l'initiative du ministère des Affaires étrangères. Mme Zorig est une des personnalités les plus en vue de l'opposition mongole, depuis qu'elle a été élue au siège laissé vacant du fait de l'assassinat de son frère, le député Zorig (qui avait lui-même été reçu au Sénat par le groupe d'amitié en février 1997 – *cf. supra*). Cette réunion a été prolongée par dîner auquel se sont joints plusieurs sénateurs non encore adhérents ainsi que l'ambassadeur de France et différentes personnalités extérieures, notamment M. Jacques Legrand, directeur des études mongoles à l'INALCO.

- **Durant le second semestre 2000, puis en 2001**, le groupe a apporté son soutien à la scolarité d'un étudiante mongole en France, en lui facilitant l'accès à un cycle de formation sur le métier de diplomate, dispensé au dernier trimestre 2000 par l'Institut international d'Administration publique (IIAP), puis à un cycle long sur les relations internationales, dispensé sur l'année universitaire 2000/2001 par l'Institut national des Langues et Civilisations orientales.

- **Le 16 mai 2001**, le groupe a organisé au Sénat, en présence du premier secrétaire de l'ambassade de Mongolie, M. Batbouyan, une réception en l'honneur de M. Sedenjav Dulam, Président du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural, accompagné des deux présidents des commissions des Finances et de l'Économie de cette assemblée (présents à Paris pour participer aux travaux de la Conférence internationale de dix-sept pays donateurs à la Mongolie). La délégation a été saluée en séance publique par le président de séance, puis a été reçue en audience au Cabinet de départ par le Président du Sénat, M. Christian Poncelet. A l'issue de cette rencontre, M. Dulam a officiellement convié une délégation du groupe à se rendre en Mongolie dès que le permettrait l'ordre du jour de chacune des deux assemblées.

- **Le 12 février 2002**, le groupe a organisé au Sénat un déjeuner en l'honneur de l'Ambassadeur de Mongolie, S. Exc. M. Louzan, huit sénateurs membres du groupe, plus un certain nombre de personnalités extérieures. Ce déjeuner a fourni l'occasion de préciser le projet de la visite en Mongolie d'une délégation du groupe, dont les dates ont

été fixées aux alentours du 10 juillet, de manière à coïncider avec la célébration de la Fête nationale mongole, le Nadam.

• **Du 9 au 14 juillet 2002**, une délégation du groupe s'est rendue en Mongolie en réponse à l'invitation officielle qui lui avait été adressée l'année précédente par M. Sedenjav Dulam, Président du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural (*cf. supra*).

• **Octobre 2002** A l'heure où ces lignes sont rédigées, le groupe prépare activement, en concertation avec l'Ambassade de Mongolie et le Quai d'Orsay, la visite en France du Président du Grand Khoural, M. Sanjbegz Tumor Ochir, les 17, 18 et 19 octobre 2002. D'ores et déjà, il est convenu que M. Tumor Ochir sera reçu en audience par le Président du Sénat, M. Christian Poncelet, le 17 octobre à 9 heures 30. A cette occasion, outre plusieurs déjeuners protocolaires, le groupe a pris l'initiative de parrainer et d'organiser, avec le concours du service des Relations internationales du Sénat, un colloque économique sur la Mongolie (en partenariat avec le Centre français du commerce extérieur), destiné à informer les entreprises et les investisseurs français sur les potentiels du marché mongol.

## **Annexe 2**

### **Le bilan de la coopération franco-mongole depuis 1996**

*Le document ci-après, établi en octobre 2001 par l'Ambassadeur de France, M. Jacques-Olivier MANENT, dresse un intéressant bilan de la coopération franco-mongole depuis sa nomination et la réouverture de l'Ambassade en Mongolie, en octobre 1996.*

#### **LE BILAN DE LA COOPERATION FRANCO-MONGOLE DEPUIS 1996**

##### **1) Coopération technique et éducative 1996-2001 :**

- Montant des crédits de coopération : 5 millions de Francs.
- Étudiants mongols boursiers de la France en cycle complet d'études : 25.
- Stagiaires, chercheurs, professeurs en formations courtes en France : 75.
- Étudiants français en langue mongole en France : une trentaine par an, dans trois instituts.
- Étudiants-chercheurs français en Mongolie : 2 ou 3 par an.
- Étudiants apprenant le Français en Mongolie : 1000 environ en 2001, dans 6 écoles secondaires et 6 universités ou instituts, dont 200 étudiants en Droit, journalisme et Relations Internationales.
- Filières de formation : administration publique (\* M. Altangerel, premier mongol formé à l'École Nationale d'Administration, en 2001), gestion, agronomie (\* Ochirkhuyag, premier Docteur sorti de l'INRA, en 1999), géologie, industrie textile, journalisme, cinéma, santé (\* réhabilitation de l'hôpital d'Arvaiheer, \*formation de chirurgiens orthopédistes mongols à l'Université de médecine et à l'Hôpital de Traumatologie).

- Participation du budget français aux programmes TACIS pour la Mongolie depuis 1996 : 500 000 Euros.

## 2) Coopération économique et industrielle :

- 1996 : don du gouvernement français (10 millions de francs) : lancement du programme « MAGIC » de recherche géologique par télédétection entre la Direction de la Géologie de Mongolie et le consortium BRGM/Spot-Image en France. Programme terminé, transféré à la Mongolie en 2001.

- 1997 : don du gouvernement français (20 millions de Francs) : modernisation de l'hôpital de Traumatologie d'Oulan-Bator (Air Liquide Santé I : 10 MF), Installation d'un second central téléphonique à Oulan-Bator (Alcatel : 5 MF), Installation de pompes et d'unités de filtration pour l'eau potable dans plusieurs aimags (Degrémont : 5 MF). Ces programmes sont terminés.

- Novembre 2001 : lancement d'un programme d'aide alimentaire, qui mobilisera dès cette année US \$ 600 000 pour des projets de développement rural dans les aimags. Cette aide devrait être portée à US \$ 1.200 000 en 2002.

- en 2001, la société française Péchiney est devenue l'un des principaux acheteurs de concentré de cuivre d'Erdenet.

- en 2001, la Mongolie a été l'hôte d'honneur de deux expositions commerciales en France.

- en 2001, la France a fourni le plus important contingent de touristes européens (4 000 environ) en Mongolie.

## 3) Coopération culturelle :

- archéologie : coopération entre le Musée Guimet et l'Académie des Sciences depuis 1995, programme intitulé « aux origines du peuple mongol » sur les sépultures hunnu dans les aimags de Selenge (Egiin Gol) et Arkhanghai (Hunnu gol). Cette coopération a fait l'objet d'une exposition pour la réouverture du Musée Guimet à Paris puis à Barcelone et à Madrid (2001).

- théâtre : présentation du Tsam du monastère de Gandan à Nancy (1999).

- arts plastiques : exposition de peintres mongols contemporains à Orléans en 1999 et de peintres contemporains français à Oulan-Bator en 2002.

- photographie : formation de photographes mongols (Magnum, Editing), exposition des œuvres d'un photographe mongol en France (2001).

- arts de la scène : nombreux échanges d'artistes des deux pays (chant, musique, danse).

- littérature : traduction en langue mongole du livre de Guillaume de Rubrouck, « Voyage dans l'empire mongol » (2001).

- la commission Mixte de coopération franco-mongole se réunit tous les trois ans, alternativement à Paris (septembre 1997) et Oulan-Bator (mai 2001).

## 4) Aide humanitaire :

- aide directe, gouvernementale : 100 000 Francs, remis à une ONG (JCS) pour des programmes de réhabilitation dans l'aimag d'Ovorhanghai, après le « Zud » 1999/2000.

- aide indirecte, par l'Union Européenne (ECHO) : 600 000 Euros, pour trois ONG (World vision, Save the children, Première Urgence), après les « Zud » 1999/2000 et 2000/2001.



- participation d'ONG françaises à des programmes de santé, santé animale, agriculture, réhabilitation d'infrastructures rurales : Première Urgence, Médecins Sans Frontières, Alliance, Vétérinaires Sans Frontières.

5) Environnement :

- Don de 30 chevaux de Przewalski (Takhi) de la réserve du Causse Méjean, réintroduits en Mongolie dans la réserve naturelle de Hovd (printemps 2002).

6) Contacts politiques :

- Visites en France : Président Otchirbat (1996), Ministre des Affaires Étrangères, M. Altangerel (1997) ; Ministre de l'Agriculture, M. Sodnomseren (1999) ; Ministre de la Justice, M. Tsogt (1999).

- Visites en Mongolie : Ministre de l'Environnement, Mme Lepage (1997).

### **Annexe 3**

## **Procès-verbal de la 13ème session de la Commission mixte franco-mongole**

### **Procès-verbal**

#### **DE LA 13ème SESSION DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO-MONGOLE DE COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (OULAN BATOR, 3 mai 2001)**

Conformément à l'article 8 de l'accord culturel conclu le 31 janvier 1968, la treizième session de la commission mixte franco-mongole de coopération culturelle, scientifique et technique s'est tenue le 3 mai 2001 à Oulan Bator.

La délégation mongole était présidée par Monsieur S. Erdenesuren, vice-ministre de l'Education, de la Culture et de la Science. La délégation française était présidée par Monsieur Patrick Bonneville, chef du service de la coordination géographique de la direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères. La composition des deux délégations figure en annexe I du présent procès-verbal.

Les déclarations des chefs des délégations française et mongole figurent en annexe II et III du présent procès-verbal.

Les deux parties ont pris note avec satisfaction du bilan des projets menés à bien depuis la dernière session de la commission mixte (septembre 1997), avec le soutien des deux gouvernements ou dans le cadre d'initiatives privées, dont la liste constitue l'annexe IV de ce procès-verbal. Les actions envisagées dans les années à venir figurent en annexe V.

Les gouvernements de la France et celui de la Mongolie, désireux de renforcer la connaissance mutuelle entre les deux pays et de bâtir une coopération dans l'intérêt réciproque, sont convenus de

consolider et de développer leurs relations dans les domaines culturel, universitaire, scientifique et technique. Les deux délégations ont émis le souhait que leurs échanges s'inscrivent davantage dans le cadre de la politique de réforme institutionnelle et de transition économique engagée par la Mongolie depuis dix ans et répondent aux orientations prioritaires définies par les deux gouvernements.

Elles ont estimé que l'accent devait être mis sur la formation des cadres administratifs, des gestionnaires, des techniciens supérieurs et des chercheurs de haut niveau, dans les secteurs prioritaires où les besoins de la Mongolie restent grands, tels que la santé, l'eau ou l'agriculture, ainsi que dans ceux qui offrent à terme une capacité de développement importante, comme le tourisme, les mines ou l'industrie textile.

La délégation mongole a proposé que les programmes qui seront mis en oeuvre répondent aux priorités exprimées dans le "Plan d'action 2000-2004 du gouvernement mongol", le "Programme national pour le développement de la science et de la technologie", annexe I du décret 202, et les récentes conclusions du 8ème Groupe consultatif de la Banque mondiale qui s'est réuni à Paris le ....

La délégation française a rappelé l'importance de la participation de son pays au budget de l'Union européenne, qu'il s'agisse de l'aide à la transition économique apportée par Tacis ou de l'assistance humanitaire mise en oeuvre par Echo. Elle a émis le souhait que le gouvernement mongol ait davantage recours à l'offre de savoir-faire français susceptible d'être financée sur des fonds européens et qu'une concertation ait lieu entre les deux gouvernements pour favoriser les synergies en ce sens. L'importance de la participation de la France au capital des banques internationales de développement et au budget des programmes et agences nations unies présents en Mongolie a été également soulignée.

La délégation française a souligné le rôle de plus en plus important joué, dans la promotion des actions culturelles et de coopération bilatérales, par les associations et organisations de solidarité internationale et par les collectivités locales. Elle a émis le souhait d'une plus grande complémentarité et des cofinancements entre les programmes intergouvernementaux et les initiatives privées. Une déclaration conjointe et un récapitulatif des actions de coopération non gouvernementale menées à bien depuis la dernière session de la commission mixte et de celles envisagées pour les années à venir figurent en annexe VI de ce procès-verbal.

Les deux délégations ont discuté des orientations générales et des priorités à donner à la coopération entre les deux pays pour chacun des grands domaines ci-après :

\* \* \*

## **I. Coopération universitaire, scientifique et de recherche**

Les deux parties conviennent de favoriser les présentations réciproques de leur système de formation supérieure, notamment dans le cadre d'événements spécialement organisés à cet effet. La partie française fait part des initiatives prises pour mettre en valeur l'offre française de formation et améliorer l'accueil et le suivi des étudiants étrangers : la création de l'agence EduFrance, les nouvelles

procédures d'attribution des visas, la mise en place de programmes de bourses cofinancés. La partie mongole souligne son souhait de voir davantage d'étudiants mongols accueillis dans les universités françaises.

Les deux parties encourageront l'établissement de liens directs et le développements d'échanges entre les universités et établissement d'enseignement supérieurs des deux pays.

Elles se félicitent des échanges existant en matière de recherche, notamment dans le domaine des sciences de la terre (sismologie, ressources minières) et de l'agronomie et continueront à les favoriser. Elles sont particulièrement satisfaites du développement du programme d'étude des déformations sismiques menée par le CNRS et le CEA pour la partie française, le CRAG pour la partie mongole, en collaboration avec un laboratoire russe.

Les deux parties encourageront l'établissement de relations directes entre l'Académie des Sciences de Mongolie et le CNRS.

En matière d'archéologie, les deux parties encouragent la poursuite des fouilles entreprises par la mission archéologique française, dans le cadre du programme "Routes de la soie" de l'UNESCO, sous l'égide du ministère français des Affaires étrangères, du musée Guimet et de l'Académie des Sciences de Mongolie.

## **II. Coopération technique**

Les deux parties conviennent que les projets de coopération technique devraient comporter un volet formation. Elles soulignent l'importance des efforts menés par les organisations non gouvernementales françaises en Mongolie, notamment dans les domaines humanitaire, de la santé et de l'environnement.

Les deux parties réaffirment leur volonté de coopérer dans le domaine administratif et de l'Etat de droit et de renforcer les capacités des cadres mongols, notamment en poursuivant la formation de stagiaires à l'Institut international d'administration publique ou à l'Ecole nationale d'administration, en favorisant la modernisation des services de police avec l'aide du SCTIP et en faisant appel à l'expertise française en matière douanière et bancaire.

Elles marquent également leur disponibilité à coopérer dans le domaine du tourisme.

## **III. Coopération linguistique et éducative**

Les deux parties réaffirment leur engagement à encourager l'enseignement de la langue et de la civilisation mongoles en France et françaises en Mongolie.

Elles reconnaissent l'intérêt de la présence d'un lecteur de chaque pays dans un établissement de l'autre. Elles se félicitent de la coopération entre l'INALCO et l'université d'Etat en ce sens et les

encouragent à trouver une solution équilibrée et mutuellement avantageuse en ce qui concerne la rémunération et le logement des lecteurs, ainsi que l'hébergement des étudiants dans le cadre du renouvellement de l'accord de jumelage d'avril 1996.

Le lecteur français assurera la formation linguistique, participera à la sélection des boursiers mongols et animera le Centre de culture et de langue française. La partie française souligne son souhait de maintenir le centre accessible à tous les publics. Le texte du nouvel accord passé entre l'université des Sciences sociales d'Oulan Bator et l'ambassade de France au sujet de la gestion et du fonctionnement du CCLF figure en annexe VII de ce procès-verbal.

La partie française continuera d'assurer la formation d'enseignants et de proposer des stages linguistiques à des étudiants. Elle aidera à l'élaboration d'un curriculum de français pour le secondaire et d'un manuel d'enseignement du français en langue mongole.

#### **IV. Coopération culturelle et audiovisuelle**

Les deux parties marquent leur volonté commune de favoriser les échanges culturels, artistiques et sportifs entre les deux pays. La partie française s'efforcera de présenter des manifestations culturelles en Mongolie, en favorisant la circulation des manifestations organisées dans la région.

Le développement des coopérations sous forme de formation et de conseil sera encouragé. A cet égard, la partie mongole a émis le souhait d'une assistance à la formation et au perfectionnement des cadres des secteurs culturels et artistiques.

Les deux parties encourageront la traduction et l'édition, en mongol et français, d'œuvres littéraires des deux pays.

En matière audiovisuelle, les deux parties continueront à soutenir des échanges dans le domaine de la presse écrite, de la télévision et de la radio.

\* \* \*

Les deux délégations sont convenues d'entreprendre leurs activités dans le respect des principes suivants :

- Les ministères des Affaires étrangères des deux gouvernements sont compétents pour toutes les questions relatives à la mise en oeuvre du présent procès-verbal.

- Les deux parties se tiendront informées du suivi de leurs activités réciproques.

- En ce qui concerne le financement des bourses et des voyages d'étude, le pays d'origine prend en charge les coûts du transport aérien international et le pays d'accueil les coûts locaux. Les

exceptions à cette règle seront examinées au cas par cas et feront l'objet d'un accord entre les deux parties.

Fait à Oulan Bator le 3 mai 2001, en deux exemplaires en langue française et deux exemplaires en langue mongole, les deux versions faisant également foi.

.....

ANNEXE IV du procès-verbal  
**Liste des projets achevés et en cours.**

**1. Coopération universitaire et de recherche :**

Universitaire

- Situation des boursiers français : Il y a quatre boursiers français en Mongolie, qui préparent une thèse de doctorat en anthropologie.
- Le nombre d'étudiants mongols inscrits dans des universités françaises est en hausse (28 en 1998-99, 44 en 1999-2000).
- Accords interuniversitaires : Trois accords ont été signés entre le Centre d'études mongoles et sibériennes de l'université Paris X et l'Université nationale d'Etat de Mongolie ; l'Institut national des langues et civilisations orientales et l'Université nationale d'Etat de Mongolie ; et l'UHA de Mulhouse et le MUT.

Sciences pures (sciences de la terre) :

- Le Commissariat à l'énergie atomique et l'Académie des Sciences (centre de recherche en astronomie et géophysique) collaborent à un important projet d'étude du système tectonique Mongolie-Baïkal, en vue de l'installation et de l'équipement de stations sismiques, de la formation de personnels mongols dans le domaine de la sismologie et de l'analyse du risque sismique. Ce programme contribue aussi aux objectifs de l'OTICE.
- Le CNRS a pour sa part mis en oeuvre un projet de géodésie spatiale GPS sur la faille de Hovd avec des missions annuelles d'experts français à Hovd et l'envoi d'un chercheur mongol à Sophia-Antipolis en 1999-2000.
- Le Bureau de recherches géologiques et minières, Spot-Image et la direction de la géologie du ministère mongol de l'Industrie collaborent pour la mise en oeuvre et le suivi du programme "Magic" d'évaluation des ressources minières par télédétection, la formation de géologues mongols à Orléans, des missions annuelles de géologues du BRGM en Mongolie et l'affectation à Oulan Bator d'un chef de projet par Spot-Image (financement : don du Trésor français de 10 MF en 1996).

Sciences sociales et humaines

- Institut des déserts puis musée Guimet et Académie des Sciences : Important programme de fouilles des nécropoles hunniques d'Egiin Gol et Golmod, initialement dans le cadre du projet "routes de la soie" de l'UNESCO (financement du ministère français des Affaires étrangères), stage d'un archéologue

mongol en France en 1999 (bourses du ministère français des Affaires étrangères et de l'UNESCO).  
Programme paléolithique sur l'Orkhon. En cours.

- CNRS et Académie des Sciences : Programme international de coopération scientifique de 1997 à 2000 sur la dynamique du peuplement de la Mongolie (financement du ministère français des Affaires étrangères et du CNRS).

## **2. Coopération technique :**

### Coopération institutionnelle et administrative

- En 1997 : Six mensualités à l'IIAP ; en 1998 et 1999 : quatre mensualités. En 2000, deux bourses de stages ont été affectées pour des cycles courts de l'IIAP et le ministère français des Affaires étrangères a alloué une bourse d'intérêt général à M. Altengerel pour sa participation au cycle long international de l'ENA. C'était la première fois qu'un ressortissant mongol participait à une formation de l'ENA.

- Police : Une mission d'évaluation des besoins du ministère mongol de l'Intérieur en matière de formation et d'équipement des forces de police a été effectuée par le SCTIP en octobre 2000. A la même date, le directeur général de la police mongole a été reçu en France.

- Nancy et USAG : Assistance au service des eaux d'Oulan Bator pour la gestion de l'eau potable, mission d'experts français, formation de responsables mongols à Nancy (financement Banque mondiale). En cours.

- Orléans et Oulan Bator : Échange de missions techniques sur la gestion des services municipaux. Programme engagé fin 2000 (coopération décentralisée).

### Coopération environnementale et agricole

- Observatoire du Vallat et ministère de l'Environnement : Programmes biodiversité "takhi" (cheval de Przewalski) et hémione, formation d'un doctorant mongol à Arles en 1999, projet de réintroduction des chevaux de Przewalski du Causse Méjean dans une réserve naturelle mongole en 2001-2002.

- ECTI et université de Harhorin : Séminaires sur l'industrie laitière en 1999 et 2000 (subventions des ministères français des Affaires étrangères et de l'Agriculture). En cours.

- Département de la Manche et aimag de Hovd : Réhabilitation d'une exploitation laitière à Hovd avec formation locale de personnels, fournitures d'équipements (cofinancement de la coopération décentralisée). En cours.

- Institut national de recherche agronomique : Formation d'un doctorant mongol en chimie du lait à Nancy, 1997-2000 (bourse du ministère français des Affaires étrangères).

### Coopération en matière de santé

- AVLOM-santé et hôpital de traumatologie d'Oulan Bator : Modernisation d'un service d'orthopédie, formation de chirurgiens et d'infirmières mongols à Orléans, missions annuelles de chirurgiens français à Oulan Bator, fournitures de matériel (protocole 1997 : don du Trésor français de 10 MF ). En cours.

- Hôpital régional d'Orléans et hôpital de traumatologie d'Oulan Bator : Signature en 2000 d'une convention de coopération pour la formation d'anesthésistes, de radiologues et de neurologues mongols en France et en Mongolie (coopération décentralisée).

- UFR Lariboisière-St Louis / UFR La Pitié-Salpêtrière et université de Médecine : Mise en place d'un enseignement de la chirurgie osseuse en Mongolie (financement Tempus-Tacis : 372.000 euros).

- ONG Santé Sud et hôpital d'Arvaiheer : Réhabilitation d'un hôpital provincial dans l'aimag d'Ovorhanghai en 1997-98 (financement du ministère français des Affaires étrangères et de l'Union européenne). Programme poursuivi par le département de l'Allier pour la formation.
- ONG Santé Sud et municipalité de Batsumber : Réhabilitation d'une maison de retraite au nord d'Oulan Bator, avec formation de personnels spécialisés (financement de l'Union européenne).
- Envoi en France de plusieurs médecins en stage de spécialisation (financement du ministère français des Affaires étrangères)

### **3. Coopération linguistique et éducative :**

- Ouverture d'un Centre de culture et de langue françaises (1997) dans les locaux de l'université des Sciences sociales : bibliothèque, centre de ressources, médiathèque, cours du soir de français de spécialité (santé, droit).
- Environ 1.000 étudiants apprennent le français. Une lectrice française dispense 12 heures de français à l'Université d'Etat. Par ailleurs, des cours sont dispensés à l'université de Médecine aux étudiants de troisième cycle et aux professeurs de médecine, ainsi qu'aux coordinateurs mongols du projet Avlom-Santé (médecins de l'hôpital de traumatologie). Sont également formés des responsables des relations internationales des universités et de jeunes chercheurs de l'Académie des Sciences.
- Les enseignants du supérieur (28) sont tous déjà partis en stage deux ou trois fois ; la plupart de ceux du secondaire (9) également. Le nombre de bourses françaises a été de six en 2001. En outre, les enseignants peuvent consulter et emprunter tous les ouvrages et documents pédagogiques proposés par le CCLF.

### **4. Coopération culturelle :**

- Exposition "Asie des steppes" au musée Guimet, avec des prêts du musée national d'Histoire d'Oulan Bator (février-avril 2001).
- Théâtre : Représentation du théâtre Tsam du monastère de Gandan dans le cadre du festival "Passages" de Nancy (1999).
- Exposition "Mongolie immémoriale" de peintres mongols contemporains à Orléans (1999).
- Musique : Récital de guitare de Pierre Laniau à Oulan Bator (1998) et de musiciens de jazz français (1997 et 2000)
- La traduction en langue mongole de l'ouvrage de Guillaume de Rubrouck "Voyage dans l'Empire Mongol" a été publiée en 2000, le ministère français des Affaires étrangères ayant pris en charge les droits à verser à la Bibliothèque nationale.

### **5. Coopération audiovisuelle :**

- Cinéma : Présentation de films mongols à Nantes, au "Festival des Trois Continents" (1997) et à Paris (2000) ; quinzaine du cinéma français à Oulan Bator (1998).
- Radio : Les programmes de RFI sont accessibles en Mongolie depuis 1997, dont une sélection est adressée à la station publique "Khuk Tenger".
- Journalisme : Une journaliste mongole a été sélectionnée par la fondation Journalistes en Europe pour suivre la formation de huit mois de sensibilisation aux problématiques européennes (fin de la formation : mai 2001). Le ministère français des Affaires étrangères contribue à la prise en charge de sa formation.

.....

ANNEXE V du procès-verbal  
**Liste des projets envisagés.**

Coopération universitaire et de recherche

- Le programme de recherche du BRGM et de Spot-Image est susceptible d'être élargi à d'autres thèmes : environnement (eau, désertification), agriculture, cadastre.
- Un programme international de coopération scientifique (PICS) va commencer dès cette année sur l'étude du système tectonique en Mongolie : il regroupe les différents organismes français travaillant dans le domaine sismologique.

Coopération technique

- La partie française estime qu'il serait opportun de faire le point sur l'affectation des anciens boursiers mongols à l'IIAP et éventuellement, si leur nombre est significatif, de les encourager à constituer une association qui pourrait servir de relais entre les administrations des deux pays.
- Le service de coopération technique internationale de la police (SCTIP) est disposé à soutenir les efforts de la police mongole pour moderniser la formation des policiers, éventuellement dans le cadre d'un projet de l'Union européenne. Par ailleurs, si les conditions de financement sont réunies, il pourrait mener des actions de coopération technique ciblées (lutte contre les stupéfiants, mise en place d'un service de police scientifique).
- Les deux parties encouragent l'INRA à monter un projet de développement de l'industrie de la viande, comprenant un volet formation de cadres mongols en France (abattage, conditionnement, contrôle de qualité).

Coopération linguistique et éducative

- Après la distribution de manuels, le CCLF s'oriente vers une aide à la conception d'un curriculum de français dans le secondaire et la participation à la conception d'un manuel de français-mongol.

Coopération culturelle

- La partie française est disposée à étudier la possibilité d'apporter son soutien à tout projet d'aide à la publication qui lui serait soumis.

Coopération audiovisuelle:



La partie française est prête à étudier les possibilités de coopération ouvertes par la création de radios FM privées (appui technique, fourniture de documents sonores) et de mettre davantage de films français à la disposition du public mongol via son ambassade.

.....

ANNEXE VI du procès-verbal  
**Déclaration conjointe des collectivités locales  
et des organisations de solidarité internationale**

Considérant

- l'expérience acquise par les collectivités locales françaises et les organisations de solidarité internationale dans leurs actions de coopération à l'étranger,
- l'apport non négligeable de leur contribution à la coopération française en la Mongolie, qui vient s'ajouter aux aides de l'Etat,
- la complémentarité entre les différentes composantes de la coopération (étatique, décentralisée et des ONG) et la nécessaire concertation qui doit s'établir entre elles afin d'en assurer la cohérence,
- les réponses spécifiques et adaptées que peut trouver la coopération non gouvernementale pour satisfaire les besoins et attentes des partenaires mongols, dans le cadre du développement de la coopération franco-mongole,
- le rôle joué par la coopération non-gouvernementale dans l'approfondissement des relations entre nos deux pays, la meilleure connaissance entre nos peuples et le développement d'une dimension participative dans notre coopération, dans l'intérêt mutuel de toutes les parties,

les collectivités locales et les organisations de solidarité internationale françaises expriment le souhait d'inscrire leur action dans une approche intégrant les besoins de la population dans une dimension de développement durable et, dans toute la mesure du possible, les priorités fixées par les ministères des Affaires étrangères des deux pays.

En conséquence, les collectivités locales et les organisations de solidarité internationale françaises soulignent l'intérêt de

- développer les échanges d'information sur l'état des besoins des populations mongoles, de façon à mieux cibler leurs interventions en fonction de leur savoir-faire ;

- de s'appuyer sur les réseaux existants, en développant notamment toute forme de rapprochement entre collectivités et associations françaises et leurs partenaires mongols ;
- d'accompagner les actions de coopération dans le domaine économique et social afin de favoriser la transition économique et soutenir le développement local.

Dans ce but, les organisations de solidarité internationale et les collectivités locales françaises considèrent que leur action devrait avant tout intervenir dans les domaines suivants :

- La formation professionnelle et technique, qui doit se concevoir en rapport avec les besoins dans les autres secteurs d'intervention. Dans cette perspective, devra être privilégiée la formation de formateurs mongols.
- La santé, afin de permettre l'accès aux soins des populations les plus démunies.
- L'environnement et les services urbains.
- Le développement rural et l'utilisation durable des ressources naturelles.
- L'aménagement culturel et touristique du territoire.

## **Annexe 4** **Quelques repères utiles**

### **1. L'ambassade de France à Oulan Bator (juillet 2002)**

**Son exc. M. Jacques Olivier MANENT**

Adr. : Bâtiment diplomatique 95 - Porte 4 - Appt 48

6ème District - BP 687

Tél : [976] 11 324 519

Fax : [976] 11 329 633

Mobile (en cas d'urgence) : (976) 99.11.23.79 ou 99.11.44.24

*NB. Il est envisagé de rendre très prochainement permanente la représentation diplomatique française en Mongolie. Les coordonnées de l'Ambassade de France vont donc probablement changer dans les prochaines semaines, une fois qu'elle aura pu s'installer dans de nouveaux locaux.*

---

## **2. L'ambassade de Mongolie en France**

### **Son exc. Godovdorjiin Louzan**

Adr. : 5, avenue Robert Schuman - 92100 Boulogne-Billancourt

Tél : 01.46.05.28.12

Fax : 01.46.05.23.18

*NB. Les fonctions consulaires sont assurées par l'Ambassade*

---

## **3. Liens Internet utiles**

La composition du groupe interparlementaire sur le site du Sénat :

[http://www.senat.fr/grpami/ami\\_612.html](http://www.senat.fr/grpami/ami_612.html)

Les pages Mongolie sur le site du Ministère Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs/etrangers/avis/conseils/fiches/fiche.asp?onglet=1&pays=MONGOLIE>

Le site de l'Ambassade de France :

<http://www.ambafrance-mn.org>